

portant nominations et promotions dans
l'Ordre du Mérite Social (Additif)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
 - VU la Loi N°62-40 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
 - VU le Décret N°72-279 du 26 Octobre 1972 portant formation du Gouvernement ;
 - VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
 - VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
 - VU le Décret N°72-204 du 31 Juillet 1972 portant nomination et promotion à titre Civil dans l'Ordre du Mérite Social ;
- Sur proposition du Ministre du Développement Rural et de la Coopération et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Le Décret N°72-204 du 31 Juillet 1972 portant nominations et promotions à titre civil dans l'Ordre du Mérite Social pour prendre rang du 1er Août 1972 est complété comme suit :

AU GRADE DE COMMANDEUR (Médaille de Vermeil)

Rang du 28 Décembre 1971

MM. AZADJI Prosper, Secrétaire Administratif en retraite à HINVI (Sous-Préfecture d'ALLADA)

GBETCHEDJI Adantodé, Chef de Village de Ahouannonzoun (Sous-Préfecture d'ALLADA)

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 26 Avril 1973

Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PR 6 JORD 1 DEP 1
DCCT 1 CS 6 SGG 4 MJL 2 DN 2 DGAJL 2
IAA 1 GRANDE CHANCELLERIE 15
DIR.ST. 1 INTERESSES 2 MINISTERES 12